

## Demande préalable pour abaisser / augmenter \* le poids remorquable d'une voiture automobile légère, d'un tracteur ou d'un chariot à moteur

(\* biffer ce qui ne convient pas)

 N° de plaque 

 Marque du véhicule 

 N° de matricule du véhicule 

 Poids remorquable actuel  kg

 Nouveau poids remorquable désiré (au chiffre 31 du permis de circulation)  kg

 Nouveau poids d'ensemble (au chiffre 35 du permis de circulation)  kg

Description de la/des modification/s apportée/s

### Conditions :

Le poids remorquable peut être abaissé sans inspection du véhicule. Un nouveau permis de circuler sera établi et envoyé au détenteur par retour de courrier.

Peuvent prétendre à une augmentation du poids remorquable, les véhicules et accessoires qui remplissent les exigences légales et disposent des garanties nécessaires. Dans ce cas un contrôle technique est requis.

### Complément concernant uniquement le tracteur agricole :

Un contrôle technique est requis pour les tracteurs mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> octobre 1992, afin de contrôler les dispositifs d'attelage et prises, ainsi que de la pression au/x raccord/s de freinage. Pour le véhicule immatriculé après le 1<sup>er</sup> octobre 1992, la modification sera traitée administrativement si les conditions ci-dessus sont remplies.

 Firme / nom et prénom 

 Adresse 

 N° postal, localité  N° tél./natel 

Veuillez retourner le formulaire dûment complété au bureau des autorisations spéciales à Lausanne.

Signature

Réservé au SAN :

 Lieu et date 

 Identité et visa de l'expert 

 Emolument CHF 

 Champ 31  kg

 Champ 35  kg

Timbre sans inspection technique

 Annexe ..... 

 Annexe ..... 
